

Faites partie de la réserve civique !

La Ville de La Madeleine lance une **consultation publique** dans le cadre de la constitution d'une **réserve civique d'habitants volontaires**.

Ce dispositif permet **l'engagement bénévole et occasionnel de citoyens** souhaitant être acteurs d'un ou plusieurs **projets d'intérêt général**.

La **réserve civique madeleinoise** pourra accomplir des **missions occasionnelles lors de situations de crise mais aussi d'actions citoyennes** dans les domaines de la solidarité, de l'environnement, de la mémoire et du lien intergénérationnel...

Vous souhaitez faire partie de la réserve civique madeleinoise ? Renseignez le formulaire ci-dessous

Publié le 17 janvier 2023